

TEC537 - Agrément du sujet du mémoire de Master CCA

Présentation

Prérequis

Sont admis en M2 les candidats ayant validé le M1, c'est à dire ayant obtenu une note de 10/20 à chacune des épreuves de M1: UE 532, UE 533, UE 535 et UE 536.

L'accès direct en M2 n'est possible que pour les candidats en cursus DSGC ayant validé avec une note au moins égale à 10/20 les quatre UE du DSGC correspondant au cursus M1, à savoir les UE 212, 213, 215 et 218. Aucune autre passerelle n'est possible.

La sélection des candidats est réalisée sur dossier de candidature à constituer en ligne depuis notre site internet : intec.cnam.fr (avec CV, lettre de motivation) et entretien.

Les dossiers peuvent être déposés à partir du mois de février pour la rentrée en septembre.

Objectifs pédagogiques

Cette UE est une UE constitutive des enseignements de l'année M2 du master CCA de l'INTEC.

Le mémoire de master est le travail qui marque la fin des études de niveau M (c'est-à-dire bac + 5). C'est un travail de recherche appliqué original. Il a pour objectif d'initier les étudiants "à la recherche appliquée à partir d'une analyse critique de ses méthodes et outils et de leurs conditions d'utilisation" (document régissant le master CCA). Les UE 537 (Agrément du sujet du mémoire) et 547 (Rédaction et soutenance du mémoire) reposent à la fois sur :

- l'acquisition de méthodes de communication professionnelle écrite ou orale ;
- la mise en pratique de ces méthodes au travers d'un stage ou d'une activité professionnelle ;
- la maîtrise de la réalité des relations professionnelles dans les domaines étudiés au sein des unités composant la Licence 3 CCA ;
- la rédaction d'un mémoire lié à ce stage ou à cette activité professionnelle, en s'appuyant sur les bases essentielles de l'épistémologie et de la méthodologie de la recherche en sciences de gestion ;
- la soutenance de ce mémoire.

Compétences

Les attendus du mémoire doivent permettre de valider les compétences suivantes :

- élaborer une problématique correspondant à une situation professionnelle traitée par l'élève au cours de son stage ;
- mobiliser les outils méthodologiques pertinents pour résoudre la problématique ;
- présenter les résultats et les commenter ;
- faire des recommandations en cohérence avec la problématique et les résultats obtenus.

Les attendus de la soutenance orale doivent permettre de valider les compétences suivantes :

- choisir les points clés de sa présentation ;
- mobiliser des outils de communication adaptés ;
- interagir avec le jury (compréhension des questions et capacité à y répondre de manière pertinente).

Programme

Contenu

1. Le programme

Mis à jour le 31-01-2024



Code : TEC537

Unité d'enseignement de type cours

6 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **50 heures**

Responsabilité nationale :
EPN10 - Comptabilité Contrôle Audit (CCA) / 1

Contact national :

EPN10 - CCA - Intec

292 rue saint martin

75003 Paris

01 40 27 25 38

Service accueil-orientation

intec_accueil@lecnam.net

- L'information et la communication ;
- Présentation de documents techniques et professionnels ;
- Epistémologie et méthodologie de la recherche en sciences de gestion.

2. Le stage

Le stage (ou l'activité professionnelle servant de référence) doit être accompli auprès d'un professionnel de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes ou dans les services comptables et financiers d'une entreprise, d'une collectivité publique ou d'une association. La durée du stage ou de l'expérience professionnelle est d'au moins **16 semaines**.

3. Le mémoire

À l'issue du stage ou de l'expérience professionnelle qui en tient lieu et après agrément du sujet (fin semestre 1 du M2), l'étudiant doit produire un mémoire, qui fera l'objet d'une soutenance (fin semestre 2 du M2), comprenant trois éléments :

- l'attestation de l'employeur certifiant la période et le lieu de stage (ou de l'expérience professionnelle) servant de référence au mémoire ainsi que la nature des missions confiées ;
- **une première partie de 5 pages maximum** présentant, d'une part, l'organisation dans laquelle s'est effectué le stage ou dans laquelle l'expérience professionnelle a été acquise et, d'autre part, les missions réalisées par l'étudiant au sein de cette organisation ;
- **une seconde partie structurée de 50 pages au maximum (hors annexes et bibliographie)** développant un sujet directement en rapport avec les observations ou les travaux effectués par le candidat et la formation théorique découlant des enseignements du master Comptabilité-Contrôle-Audit.

Modalités de validation

- Examen final

Description des modalités de validation

Examen semestriel

Coef 1

En S1 du M2 en UE 537, l'élève remplit et dépose une notice d'agrément du sujet du mémoire présentant notamment le sujet du mémoire, la problématique, un plan détaillé du sujet d'étude, la méthodologie de la recherche et une bibliographie. Cette notice est corrigée, notée et permet de valider l'UE. Trois situations sont possibles : la demande d'agrément est a. acceptée en l'état ; b. acceptée sous réserve de modifications (l'acceptation vaut agrément mais l'élève devra tenir compte des remarques formulées et présenter dans son mémoire les ajustements faits en conséquence. Il n'est pas nécessaire de redéposer sa demande, ni de répondre aux remarques du correcteur) ; c. refusée (l'élève a la possibilité de déposer une seconde notice pour correction ; dans ce cas de figure, la note de la seconde notice sera retenue). Les notices d'agrément de l'UE 537 sont notées de 0 à 20/20, sans note éliminatoire.

L'agrément du sujet de mémoire constitue une étape préalable importante visant à guider l'élève en amont de son travail de rédaction.